Fiche technique N° TB0244 *28-05-2015* Annule et remplace les éditions précédentes	**Application après préparation sur supports conformes aux D.T.U. 59.1 et 42.1** **PLATRE ET DERIVE : PLATRE - PLAQUE DE PLATRE CARTONEE - ENDUIT DE PLATRE BETON RAGRÉE – ENDUIT DE CIMENT – FIBROCIMENT – BETON CELLULAIRE – MORTIER – BRIQUES PEINTURES ACRYLIQUES**	**THEOTHERM PRIMAIRE** **Primaire d'accrochage pour notre système CONFORT THERMIQUE** **INTERIEUR / EXTÉRIEUR** **8 à 10 m²/ L**

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ A+ A B C

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture d'impression servant de base d'accrochage pour maçonneries neuves, anciennes peintures en bon état, destinée à être recouverte par THEOTHERM Intérieur ou THEOTHERM Extérieur. Formulée à base de résine acrylique en phase aqueuse renforcée au quartz.
Pour ne pas nuire à la performance énergétique du revêtement, proscrire l'emploi des teintes foncées Y<35. Les performances énergétiques sont optimisées avec du THEOTHERM PRIMAIRE.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTERIEUR / EXTÉRIEUR

Surfaces murales après préparation du support.

Qualités dominantes :

- **Consolide les fonds de maçonnerie et les anciennes peintures.**
- **Forme un film insaponifiable (non alcalin).**
- **Microporeux (respecte l'hygrométrie du support).**
- **Son aspect mat rugueux facilite son recouvrement.**

Caractéristiques pratiques :

EXT INT

m²/L = 8 à 10 m²/L (selon le support) = 1 h = 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** blanc cassé
- **Aspect :** mat rugueux
- **Rendement en surface :** de 8 à 10 m²/L (*suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application*).
- **Matériel :** brosse ou rouleau
- **Dilution :** 5 à 10 % d'eau sur fonds poreux
- **Nettoyage du matériel :** Eau
- **Conditionnement :** 3 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,34 à 1,44 • **Extraits secs (pondéral) :** 59 à 63 %
- **Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).**
  Ce produit contient max 30 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60° : < 5**

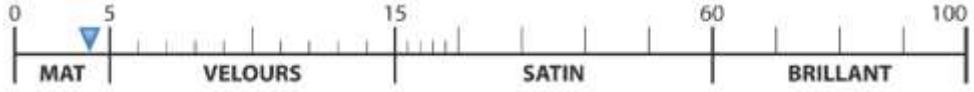

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées**, poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **En extérieur, si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec notre THELOCIDE. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer notre THELOCIDE, puis laisser sécher sans rincer.

Voir la fiche technique du produit cité.

Application :

- ***Après les travaux de préparation des supports décrits ci-dessus***, sur fonds propres, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1 ou 42.1 pour les produits imperméables.

Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
A l'issue de cet essai, appliquer 1 couche directe.

- Ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
Contient des substances allergisantes.
Utiliser dans un endroit bien ventilé.

FDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96
Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015